



COMMUNIQUE DE PRESSE

8^e Nuit de la chouette : deux sorties nocturnes à la découverte des chouettes et des hiboux

Le Parc national des Cévennes fêtera, le samedi 14 mars, la 8^e Nuit de la chouette, événement national organisé par les Parcs naturels régionaux de France et la Ligue de protection des oiseaux.

Au programme :

- **Cassagnas (Lozère) :** RV à 17 h, au parking de l'Estelle dans le village
Randonnée pédestre de 6,5 km (durée : 5 heures), encadrée par un garde-moniteur du Parc national.

Prévoir des vêtements chauds sombres et non bruyants (pas de K-way), des chaussures de randonnée, et son pique-nique. Les chiens ne sont pas admis.

Animation gratuite, sur inscription auprès de la maison du Parc de Florac : 04 66 49 53 01

- **Lanuéjols (Gard) :** RV à 16h, place de la mairie.
 - Projection du film « Les ailes du sphinx », sur le grand-duc, en présence du réalisateur : Alain Ravayrol
 - 18h30-20h : balade nocturne en compagnie de deux gardes-moniteurs du Parc national. Prévoir des vêtements chauds sombres et non bruyants (pas de K-way), des chaussures de randonnée. Les chiens ne sont pas admis.

Animation gratuite, sur inscription auprès de la maison de l'Aigoual : 04 67 82 64 67

Contact presse

Catherine Dubois

Tél : 04 66 49 53 48

Mob : 06 87 86 85 84

Fax : 04 66 49 53 02

Courriel : catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national de moyenne montagne, abrite une population et un patrimoine culturel spécifiques. Le cœur du parc - 91 268 ha - compte 52 communes, l'aire optimale d'adhésion - 230 110 ha - en abrite 65. Une flore riche et diversifiée, 2 410 espèces animales - dont les deux tiers des mammifères que l'on trouve en France -, un territoire chargé d'histoire caractérisent le Parc national des Cévennes. Il est classé réserve de biosphère par l'Unesco depuis 1985.

Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48 400 Florac
www.cevennes-parcnational.fr